

Les dix dernières nuits du Ramadhan

(Partie 1)

العشر الأواخر من رمضان

الجزء الأول

[باللغة الفرنسية]

De l'Erudit ibn Rajab el Hanbalî

ابن رجب الحنبلي

Traduction : Karim Zentici

ترجمة: كريم زنتيسي

Révision : Abu Hamza Al-Germâny

مراجعة: أبو حمزة الجرمانى

Le bureau de prêche de Rabwah (Ryadh)

L'islam entre les mains de tous !

المكتب التعاوني للدعوة وتوعية الجاليات بالربوة بمدينة الرياض

1428-2007

islamhouse.com

Les dix dernières nuits du Ramadhān

Première partie

De l'Erudit ibn Rajab el Hanbali

Au nom d'Allah, l'Infiniment Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Selon 'Āisha -qu'Allah l'agrée - : « Arrivé aux dix derniers jours, le Messager d'Allah (ﷺ) serrait son Izâr¹, veillait ses nuits, et réveillait sa famille. » Dans une version, il est précisé : « il veillait ses nuits, réveillait sa famille, redoublait d'efforts, et serrait son Izâr. »² Au cours des dix derniers jours du Ramadhān le Prophète (ﷺ) privilégiait de faire certaines œuvres qu'il ne faisait pas le reste du mois. Entre autres, il veillait ses nuits. Il est possible que cela signifie qu'il restait éveillé la nuit entière. Dans un *Hadith* de 'Āisha en effet, celle-ci explique : « Le Prophète (ﷺ) alternait les vingt premiers jours entre la prière et le sommeil, mais lorsque survenait les dix derniers jours, il "retroussait ses manches" et serrait son Izâr. »³ Cela peut vouloir dire également qu'il faisait vivre la plus grande partie de la nuit. Cette hypothèse se fonde sur le *Propos* que nous rapporte Muslim dans son recueil *e-Sahīh*, selon lequel 'Āisha déclare : « Je ne pense pas qu'il ait passé (ﷺ) la nuit en prière jusqu'à l'aube. » Par ailleurs, le Prophète (ﷺ) veillait à réveiller sa famille au cours des dix dernières nuits indépendamment des autres jours. Sufiān e-Thawrī affirme : « Quand viennent les dix derniers jours, je préfère que quelqu'un prît la nuit, qu'il redouble d'effort, qu'il réveille son épouse et ses enfants pour la prière s'ils se sentent capables de le faire. » Il est certifié à cet effet que le Prophète (ﷺ) frappait à la porte de Fatima et de 'Ali pour leur dire : « Ne devriez-vous pas vous lever pour prier ! »⁴

Il avait pour habitude de réveiller 'Āisha avant de faire le *Witr*, au terme de sa veillée qu'il consacrait à la prière. Les Textes encouragent les époux à se réveiller mutuellement la nuit pour se vouer à la prière et éventuellement asperger de l'eau sur le visage du conjoint dont le sommeil est trop lourd. D'après *el Mawattā*, 'Omar ibn el Khattāb pria la nuit la durée qu'Allah voulait. Au milieu de la nuit, il réveillait sa famille en s'écriant : « La prière ! La prière ! » Il récitait notamment ce Verset : « **Ordonne la prière à ta famille et endure-la** ».⁵ La femme d'Abū Moḥammed Ḥabīb el Fārisī lui répétait la nuit : « La nuit s'est effacée alors qu'entre nos mains le chemin est long et nos provisions sont bien maigres. La caravane des pieux est passée devant nous et nous, sommes restés sur place. »

Ô dormeur de la nuit ! A quel point tu dors !

Lève-toi mon amour⁶ ! Le rendez-vous est proche

Prends de la nuit et de ses instants

¹ Pièce d'étoffe qui se porte à la taille ou pagne. (N. du T.)

² Rapporté par el Bukhārī et Muslim.

³ Rapporté par Ahmed.

⁴ Rapporté par el Bukhārī et Muslim.

⁵ *Tâ-Ha* ; 132

⁶ Le terme *Ḥabīb* signifie amoureux en arabe, ici en l'occurrence c'est le nom de son mari mais il sous-entend certainement les deux sens (N. du T.)

Qui dort au terme de la nuit

N'atteint aucun rang ni s'en approche

À cette occasion, le Prophète (ﷺ) serrait notamment son *Izâr*. Les avis sont partagés pour expliquer le sens de cette expression. Certains savants prétendent que c'est une façon d'exprimer les efforts intensifs et intenses qu'il consacrait à l'adoration, mais cette hypothèse est sujette à discussion. En réalité, elle signifie qu'il s'isolait de ses femmes ; c'est ainsi que les prédécesseurs et les références anciennes comme Sufiân e-Tawrî l'ont interprété. Une autre hypothèse avance qu'il ne se mettait plus au lit jusqu'à la fin du *Ramadhan*. Dans le *Hadith* d'Anas en effet, il est précisé : « *Il pliait son lit et s'isolait de ses femmes.* »

Certains anciens assument concernant l'exégèse du Verset suivant : « *maintenant vous pouvez les approcher, et recherchez ce qu'Allah vous a prescrit* »⁷ que cela correspond à rechercher la Nuit du Destin. Cela voudrait dire qu'Allah (ﷻ) a autorisé d'approcher les femmes pendant les nuits du *Ramadhan* jusqu'au moment de distinguer entre le fil blanc et le fil noir de l'aube. Il a enjoint avec cela de rechercher la Nuit du Destin, afin que les musulmans ne passent pas toutes les nuits du mois à profiter des relations licites avec leurs femmes au risque de laisser échapper cette nuit. En outre, Il a ordonné de rechercher cette fameuse nuit à travers la prière nocturne, surtout lors des nuits où il est plus propice de s'y trouver. À partir de là, on peut comprendre pourquoi le Prophète (ﷺ) voyait ses femmes les vingt premiers jours pour ensuite s'isoler d'elles afin de se concentrer à sa quête de la Nuit du Destin les dix derniers jours.

En outre, le Messager d'Allah (ﷺ) prenait son repas du matin juste avant l'aurore. Selon 'Âisha et Anas, les dix derniers jours, il prenait son repas du soir avant l'aurore (ﷺ). Les termes de 'Âisha sont les suivants : « *Le Messager d'Allah (ﷺ) dormait et priait pendant le Ramadhan. Les dix derniers jours, il serrait son Izâr, s'éloignait de ses femmes, se douchait entre les deux Edhân, et prenait avant l'aube son repas du soir.* »⁸ Selon Abû Sa'îd el Khudrî, le Prophète a dit (ﷺ) : « *Ne jeûnez pas sans interruption ; quiconque voudrait le faire sans interruption doit s'arrêter au moins juste avant l'aurore.* »

- *Toi, tu jeûnes bien sans interruption lui a-t-on fait remarquer !*
- *Je ne suis pas comme vous a-t-il répliqué, quelqu'un la nuit me nourrit et m'abreuve.* »⁹

Visiblement, il (ﷺ) continuait de jeûner toute la nuit. Il le faisait probablement pour mieux affronter les dix dernières nuits. Il n'en était pas plus affaibli étant donné qu'Allah le nourrissait et l'abreuvait.

De plus, le Prophète (ﷺ) se douchait entre les deux prières de la nuit. Comme nous l'avons déjà vu avec le *Hadith* de 'Âisha, il se douchait entre les deux appels à la prière (*Edhân*). Autrement dit, entre l'*Edhân* du *Maghreb* et celui du '*Ishâ*. Ibn Jarîr a souligné : « *Les anciens appréciaient se doucher toutes les nuits des dix derniers jours. E-Nakha'î s'y douchait toutes les nuits. Certains se douchaient et se parfumaient les nuits les plus propices à la Nuit du Destin. Ayyûb e-Sikhtiyânî consacrait sa douche la nuit du vingt-trois et celle du vingt-quatre. Il revêtait deux vêtements neufs, se parfumait à l'encens, et disait : « La vingt-troisième nuit, c'est la nuit des gens de Médine, et la suivante c'est la notre », il entendait par-là les habitants de Bassora.* »

⁷ La vache ; 187

⁸ Rapporté par ibn abî 'Âsim.

⁹ Rapporté par el Bukhârî.

Il devient clair à travers cela qu'il est recommandé les nuits où l'on espère coïncider avec la Nuit du Destin de se laver et de se faire beau. Cela consiste à se faire propre en se douchant, se parfumant, et en portant des beaux vêtements comme il est légiféré de le faire le vendredi et les jours de fête. Il est légiféré également de se faire beau pour les prières en général. On ne peut embellir pleinement son extérieur sans embellir par-là même son intérieur à travers le repentir et le retour à Dieu (ﷻ) en se purifiant le cœur des souillures des péchés. Il ne sert à rien d'entretenir son aspect extérieur et de laisser l'intérieur complètement délabré.

Il n'est pas décent de s'entretenir avec les rois en privé sans peaufiner et purifier le corps et l'esprit en même temps. Que dire des relations avec le Roi des rois, Lui qui connaît les secrets les plus cachés. Il ne se contente pas de regarder vos aspects extérieurs, mais Il considère vos cœurs et vos actes. Quiconque se tient devant Lui doit embellir son corps par sa tenue et son cœur par le manteau de la piété.

Si quelqu'un ne revêt pas l'habit de la piété Il est véritablement nu même s'il est tout habillé

Traduit par : Karim Zentici
Relu par Abu Hamza Al-Germâny

Le bureau de prêche de Rabwah (Ryadh)

www.islamhouse.com

L'islam entre les mains de tous !